

**MONTANTS DES PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE
PROPOSÉES PAR LE COS DU PAYS DE MARTIGUES
AU 1^{er} JANVIER 2024**

Désignation de la prestation	Montant	Versement
PRIMES DIVERSES		
Mariage	115,00 €	prestation
Naissance	115,00 €	prestation
Déménagement	115,00 €	prestation
Participation aux BAFA	10,00 €	par jour
Allocation vacances en famille	2,50 €	par jour
Rentrée scolaire - primaire	45,00 €	prestation
Rentrée scolaire - secondaire 1 (collège)	65,00 €	prestation
Rentrée scolaire - secondaire 2 (lycée)	100,00 €	prestation
Rentrée scolaire - supérieur	200,00 €	prestation
Aide aux parents séjournant en maison de repos avec enfant	26,16 €	par jour
ALLOCATIONS DÉCÈS		
Participation aux frais d'obsèques	763,00 €	prestation
Capital décès complémentaire (100 % pour les titulaires) :	10 000,00 €	prestation
Rente-éducation : moins de 16 ans	900,00 €	prestation
Rente-éducation : 16 à 18 ans	1 300,00 €	prestation
Rente-éducation : 19 à 25 ans	1 700,00 €	prestation
PARTICIPATION AUX SÉJOURS D'ENFANTS		
Centres de vacances avec hébergement de - 13 ans	8,40 €	par jour
Centres de vacances avec hébergement de 13 à 18 ans	12,70 €	par jour
Centres de loisirs sans hébergement - journée	6,06 €	par jour
Centres de loisirs sans hébergement - 1/2 journée	3,06 €	par jour
Centres Familiaux de vacances agréés ou Gîtes de France - Pension complète	8,84 €	par jour
Centres Familiaux de vacances agréés ou Gîtes de France - autres formules	8,40 €	par jour
Séjours linguistiques de - de 13 ans	8,40 €	par jour
Séjours linguistiques de 13 ans à 18 ans	12,71 €	par jour
Séjours dans le cadre du système éducatif : 21 jours ou +	87,05 €	forfait
Séjours dans le cadre du système éducatif : 5 à 21 jours	4,14 €	par jour
ALLOCATIONS ENFANTS HANDICAPÉS		
Allocation aux parents d'enfants de - de 20 ans	183,00 €	par mois
Séjours en centres de vacances spécialisés	23,96 €	par jour
Allocation aux enfants poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans (30% du PMSS)	139,93 €	par mois